

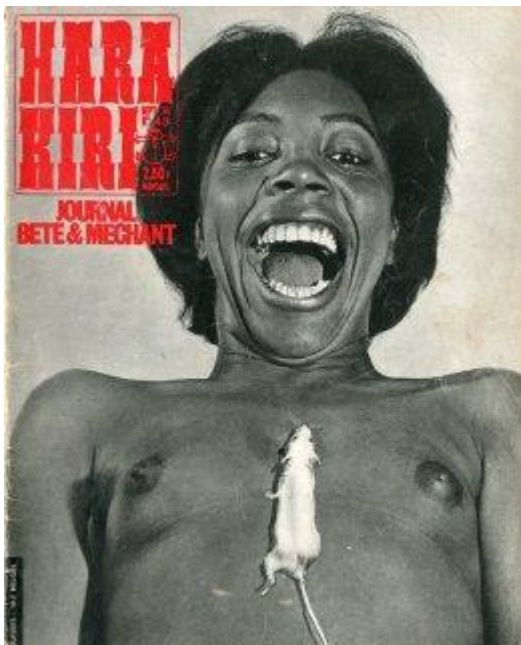
CHARLIE SOUS LE REGARD D'EMILE

PARTIE 1 : L'HISTOIRE DE CHARLIE HEBDO

Document n°1

C'est en 1960 que François Cavanna et Georges Bernier (qui se fera appeler plus tard le professeur Choron) décidèrent de créer un journal impertinent, « Hara-Kiri », dont le slogan sera longtemps « *journal bête et méchant* ». Ils seront rejoints par des dessinateurs qui deviendront célèbres durant les années 60 : Fred, Gébé, Cabu, Wolinski, Reiser, Topor, Gébé, Willem,...

Le premier numéro sort en Septembre 1960 ; tiré à 10 000 exemplaires, il sera vendu en colportage avant de rejoindre les circuits classiques de distribution dès le numéro 3. L'humour noir, l'esprit irrévérencieux et les photos et dessins relativement dénudés ne seront pas du goût de tous et Hara-Kiri sera interdit une première fois par un arrêté du 18 Juillet 1961.



Hara-Kiri réapparaîtra cependant par la suite mais restera menacé notamment pour son numéro 14 de Février 1962 pour lequel un membre de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence écrira « *Il est évident que cette revue est réellement ce qu'elle s'intitule elle-même, "Bête et méchante"* », et j'ajouterai dépourvue de tout esprit.(...) la lecture régulière pour les jeunes d'une telle revue peut à la longue saper dans leur esprit les valeurs fondamentales de la société : la famille, l'amour, la patrie, la religion ». En 1963, à la suite d'un article railleur de Cavanna sur l'assassinat du président Kennedy et l'abondance de dessins et de photos de nus en couverture, le journal est menacé d'une interdiction définitive s'il ne modère pas son inspiration.

Cependant, les ventes ne cessent de progresser, atteignant 210 000 exemplaires en 1966. C'est alors qu'il subit une seconde interdiction mais à la suite de diverses tractations, le ministère revient sur sa décision (26 Novembre 1966).

En 1969, les éditions du square nouvellement créées qui se chargent d'Hara-Kiri créent deux nouveaux titres. Le premier, Hara-Kiri hebdo, est le pendant d'hara kiri mensuel, portant le même humour « bête et méchant » mais plus porté sur les questions politiques.



Le deuxième titre est « Charlie », un mensuel de bandes dessinées qui a la particularité de proposer des récits d'une grande diversité, allant des innocents Peanuts (dont le personnage principal, Charlie Brown a donné son nom au mensuel) jusqu'à des bandes dessinées érotiques, comme Valentina de Crepax, ou Paulette de Wolinski et Pichard, destinées à un public adulte. Mais on n'y retrouve pas le goût de la méchanceté et de la scatologie propre à Hara Kiri.



Mais 1970 va marquer la fin de Hara kiri hebdo. Le 1er Novembre 1970 a lieu une des plus grandes catastrophes qu'aie connu la France ; l'incendie d'une boîte de nuit, « le cinq –sept » située à Saint Laurent du Pont, provoque la mort de 146 jeunes. Devant la violence de l'évènement les journaux n'hésitent pas à faire leur titre sur « *ce bal tragique* ». Quelques jours plus tard, le 9 Novembre 1970, le général De Gaulle meurt dans son village de « Colombey les deux églises » et Hara-Kiri annoncera cet événement avec la couverture « *Bal tragique à Colombey, un mort* ».



La revue sera alors interdite avec interdiction de créer un nouveau titre, ce qui entrainera une tempête de protestations de la part des syndicats et de nombreux journaux (L'Humanité, france-soir, l'Express,...). En réponse, les «éditions du square» ne créeront pas de nouveau titre mais ajouteront un supplément à Charlie mensuel qui sera « Charlie Hebdo ».



En 2006, un journal danois présente une série de caricatures de Mahomet qui entraînent des manifestations et des menaces. Charlie Hebdo décide de soutenir ce journal en reproduisant ces caricatures. Il sera poursuivi en justice par la Grande mosquée de Paris et l'Union des Organisations Islamiques de France mais gagnera son procès. Mais en 2011, Charlie est victime d'un incendie criminel et les membres du journal sont régulièrement menacés de mort.



Les ventes repartiront et Charlie Hebdo tirera à 150 000 exemplaires durant les années 1970 mais, à la suite de problèmes de gestion, il finit par disparaître en 1981, après avoir soutenu la candidature de Coluche. Il réapparaîtra de nouveau en 1992.



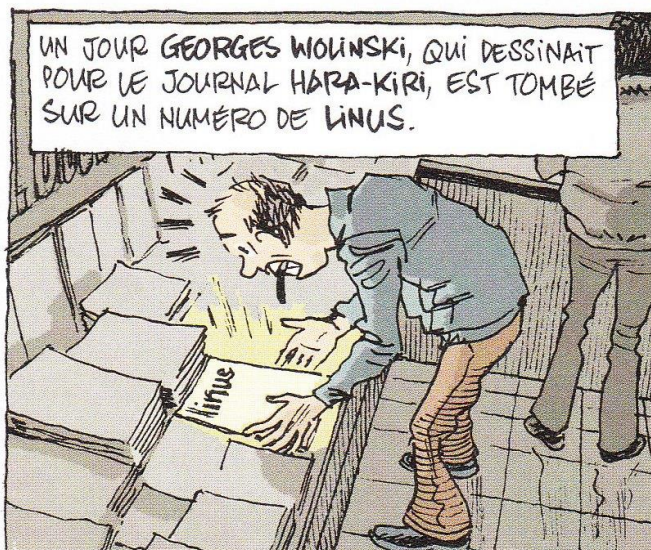
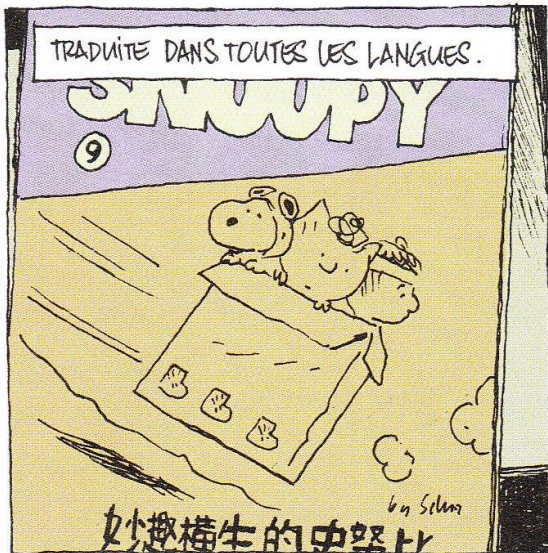
Le 7 Janvier 2015, deux terroristes pénètrent dans les locaux de Charlie-Hebdo et assassinent douze personnes dont Wolinski et Cabu, présents dès les débuts de la revue. L'émotion sera grande et les manifestations se dérouleront un peu partout dans le monde les samedi et dimanche 10 et 11 Janvier, réunissant entre 3 et 4 millions de personnes pour la France.

DOCUMENTS

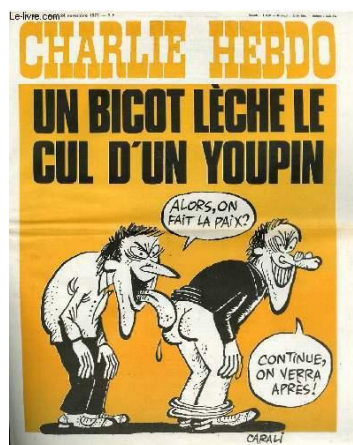
Document 1 : Le supplément de Spirou consacré à Charlie a fait un joli résumé de l'histoire de Charlie



Mi Coby 8/1/15



Document 2: Charlie ne craignait pas de choquer



PARTIE 2 : UTILITE DE L'APPROCHE DURHEIMIENNE

Emile Durkheim (1858-1918) est considéré comme le père de la sociologie moderne. Dans son ouvrage, « les règles de la méthode sociologique », il avait scandalisé en montrant que le crime était non seulement un phénomène inévitable dans une société mais qu'il était utile à son fonctionnement (par le terme « crime » il parlait non seulement des « crimes de sang » ou du crime dans son sens juridique actuel mais de tous les écarts à la norme unis par la société soit juridiquement soit socialement). Il indiquait d'abord qu'un acte n'est pas criminel en lui-même, il ne l'est que parce qu'il est qualifié de criminel par la société.

Le châtime est destiné à agir sur les honnêtes gens, non sur les criminels, et nous ne réprouvons pas un acte parce qu'il est criminel, mais il est criminel parce que nous le réprouvons.

Donc, pour lui, l'existence du crime est un phénomène normal dans toute société. Ce n'est qu'un taux excessivement élevé qui doit être considéré comme anormal.

Document 4 : Le crime -. un fait social normal

Le crime ne s'observe pas seulement dans la plupart des sociétés de telle ou telle espèce, mais dans toutes les sociétés de tous les types. Il n'en est pas où il n'existe une criminalité. Elle change de forme, les actes qui sont ainsi qualifiés ne sont pas partout les mêmes ; mais, partout et toujours, il y a eu des hommes qui se conduisaient de manière à attirer sur eux la répression pénale. Si, du moins, à mesure que les sociétés passent, des types inférieurs aux plus élevés, le taux de la criminalité, c'est-à-dire le rapport entre le chiffre

annuel des crimes et celui de la population, tendait à baisser, on pourrait croire que, tout en restant un phénomène normal, le crime, cependant, tend à perdre ce caractère. Mais nous n'avons aucune raison qui nous permette de croire à la réalité de cette régression. Bien des faits sembleraient plutôt démontrer l'existence d'un mouvement en sens inverse. (...) Il n'est donc pas de phénomène qui présente de la manière la plus irrécusée tous les symptômes de la normalité, puisqu'il apparaît comme étroitement lié aux conditions de toute vie collective (...). Ce qui est normal, c'est simplement qu'il y ait une criminalité, pourvu que celle-ci atteigne et ne dépasse pas, pour chaque type social, un certain niveau qu'il n'est peut-être pas impossible de fixer. (...)

Le crime est normal parce qu'une société qui en serait exempte est tout à fait impossible.

Le crime est donc nécessaire ; il est lié aux conditions fondamentales de toute vie sociale, mais, par cela même, il est utile ; car ces conditions dont il est solidaire sont elles-mêmes indispensables à l'évolution normale de la morale et du droit.

(Émile Durkheim, *“Le crime, phénomène normal”*. *Les règles de la méthode sociologique* (1894), Paris, P.U.F., 14e édition, 1960, pp. 65-72.)

De plus, le crime est une nécessité pour l'évolution des sociétés. Pour qu'il y ait évolution il faut qu'il y ait « innovation » mais, par définition, une innovation est une transgression de la norme. Ainsi le très mauvais goût d'Hara-Kiri Hebdo a ouvert la voie à un humour qui semble aujourd'hui partagé par un grand nombre de personnes et n'est plus perçu comme criminel par la population française. On ne pourrait us dire aujourd'hui que « *la lecture régulière pour les jeunes d'une telle revue peut à la longue saper dans leur esprit les valeurs fondamentales de la société : la famille, l'amour, la patrie, la religion* » , d'une part parcequ'on ne pense plus que ça saperait les valeurs familiales et , d'autre part, parcequ'on ne met plus les valeurs religieuses parmi les valeurs fondamentales de notre société.

Document 5

Ce n'est pas tout. Outre cette utilité indirecte, il arrive que le crime joue lui-même un rôle utile dans cette évolution. Non seulement il implique que la voie reste ouverte aux changements nécessaires, mais encore, dans certains cas, il prépare directement ces changements. Non seulement, là où il existe, les sentiments collectifs sont dans l'état de malléabilité nécessaire pour prendre une forme nouvelle, mais encore il contribue parfois à prédéterminer la forme qu'ils prendront. Que de fois, en effet, il n'est qu'une anticipation de la morale à venir, un acheminement vers ce qui sera ! D'après le droit athénien, Socrate était un criminel et sa condamnation n'avait rien que de juste. Cependant son crime, à savoir l'indépendance de sa pensée, était utile à préparer une morale et une foi nouvelles dont les Athéniens avaient alors besoin parce que les traditions dont ils avaient vécu jusqu'alors n'étaient plus en harmonie avec leurs conditions d'existence. Or le cas de Socrate n'est pas isolé ; il se reproduit périodiquement dans l'histoire. La liberté de penser dont nous jouissons actuellement n'aurait jamais pu être proclamée si les règles qui la prohibaient n'avaient été violées avant d'être solennellement abrogées. Cependant, à ce moment, cette violation était un crime, dans la généralité des consciences. Et néanmoins ce crime était utile puisqu'il préluait à des transformations qui, de jour en jour, devenaient plus nécessaires. (...) De ce point de vue, les faits fondamentaux de la criminologie se présentent à nous sous un aspect entièrement nouveau. Contrairement aux idées courantes, le criminel n'apparaît plus comme un être radicalement insociable, comme une sorte d'élément parasite, de corps étranger et inassimilable, introduit au sein de la société ; c'est un agent régulier de la vie sociale.

(Émile Durkheim, *“Le crime, phénomène normal”*. *Les règles de la méthode sociologique* (1894), Paris, P.U.F., 14e édition, 1960, pp. 65-72.)

D'autres valeurs sont devenues centrales dans notre société dont la « liberté d'expression ». il est remarquable de voir que même des chrétiens qui s'estimaient régulièrement blessés par les couvertures de Charlie ont participé au rassemblement du 11 Janvier.

Durkheim considérait que nous avons régulièrement besoin de rappeler l'importance des valeurs fondamentales d'une société (d'où les cérémonies, hymnes,...). Le crime, en choquant les consciences des individus, ranime l'attachement à ces valeurs de base et, en cela, renforce la cohésion du groupe. Ainsi, le crime commis par les terroristes responsables de la tuerie du 7 Janvier a ranimé l'attachement à la liberté d'expression et , à l'inverse ,les couvertures de Charlie Hebdo, perçues comme blasphématoires (et donc criminelles) nt ranimé les valeurs d'autres groupes.

Document 6 Document Le crime, nous l'avons montré ailleurs, consiste dans un acte qui offense certains sentiments collectifs, doués d'une énergie et d'une netteté particulières. Pour que, dans une société donnée, les actes réputés criminels pussent cesser d'être commis, il faudrait donc que les sentiments qu'ils blessent se retrouvassent dans toutes les consciences individuelles sans exception et avec le degré de force nécessaire pour contenir les sentiments contraires. Or, à supposer que cette condition pût être effectivement réalisée, le crime ne disparaîtrait pas pour cela, il changerait seulement de forme ;

(Émile Durkheim, *“Le crime, phénomène normal”*. *Les règles de la méthode sociologique* (1894), Paris, P.U.F., 14e édition, 1960, pp. 65-72.)

PARTIE 3 : CHARLIE DANS L'HISTOIRE ?

Les provocations de Charlie et les réactions qu'il a engendrées durant les années 60 n'illustrent-elles pas les profonds changements sociaux qui eurent lieu à cette période ?

Document 7

Il y a donc aujourd'hui comme un décalage des sentiments collectifs par rapport aux conduites réelles et à la réflexion qui les guide. C'est pourquoi nous dirions volontiers, en altérant quelque peu l'appréciation d'Alain Girard, que les Français d'aujourd'hui pensent et agissent comme des hommes jeunes, tout en continuant à sentir comme des hommes âgés (23). Certes — et nous l'avons vu — d'autres indices, institutionnels et politiques, concourent à montrer que la redéfinition de l'ordre collectif est encore inachevée, mais la preuve la plus forte nous paraît être apportée par le retard de la mise en place symbolique, si préjudiciable à l'adaptation *de* l'individu concret. Et ce retard est précisément un facteur d'anomie : car les acteurs et les groupes sont tiraillés entre deux systèmes de croyances, l'un qui les pousse à adhérer au présent et qui guide leur conduite quotidienne, l'autre auquel les attache une tradition bien ancrée de sensibilité collective.

Si légère que soit cette évocation de la situation sociale dans la France contemporaine, elle souligne l'actualité de la notion d'anomie et révèle l'intérêt d'un type d'approche fondé sur ce concept général. Il est en effet de la plus grande importance, comme Merton l'a heureusement compris, d'étudier les structures concrètes existantes sous l'angle de l'anomie et d'enrichir ainsi un thème théorique par le développement d'enquêtes portant sur une société particulière.(...)Aussi nous paraît-il nécessaire de bien apprécier, dans toute étude empirique de l'anomie, le degré d'acuité de la crise qu'elle provoque et surtout de ne jamais perdre de vue qu'une enquête sur l'anomie pose dans un contexte de changement le problème de l'ordre social, lié à l'adaptation de l'acteur, à la cohésion des fins collectives et à la stabilité du système symbolique.

François Chazel : « *Considérations sur la nature de l'anomie* » - *Revue de sociologie française*, Année 1967

QUESTIONS

- 1) Quelles sont les valeurs qu'Hara Kiri puis Charlie Hebdo ont pu froisser au point d'être interdits ?
- 2) Montrez que les transgressions faites par Charlie Hebdo et Hara Kiri ont rempli les fonctions décrites par Emile Durkheim en 1895
- 3) Qu'est-ce que l'anomie ?
- 4) Le texte de François Chazel date de 1967. Est-il possible de attacher les conclusions qu'il fit aux déboires d'Hara-Kiri ?